

À la Toussaint, 51 % des Français de plus de 40 ans se rendent au cimetière

Nicolas Fauconnier

La déréglementation du secteur funéraire et l'évolution des pratiques liées à la mort font que les acteurs de la filière funéraire sont confrontés à de nouveaux défis. La montée de la crémation et le développement des contrats d'obsèques laisseraient même présager un délaissement du cimetière. Qu'en est-il réellement ? La Chambre syndicale nationale des arts funéraires a confié la réalisation d'une enquête au CRÉDOC. Celle-ci cherchait à mesurer les attentes des Français de 40 ans et plus, en matière d'obsèques (pour eux-mêmes) et à évaluer leur attachement au cimetière. Même si la religion et le respect des valeurs traditionnelles tendent à s'étioler, la fréquentation des cimetières reste très soutenue, particulièrement au moment de la Toussaint : 51 % des Français âgés de 40 ans et plus s'y rendent chaque année. Ce résultat se retrouve dans toutes les couches de la société même s'il est moindre chez les Franciliens ; il pourrait cependant baisser à l'avenir en raison du choix de plus en plus fréquent de la crémation.

La visite au cimetière à la Toussaint, une tradition qui perdure

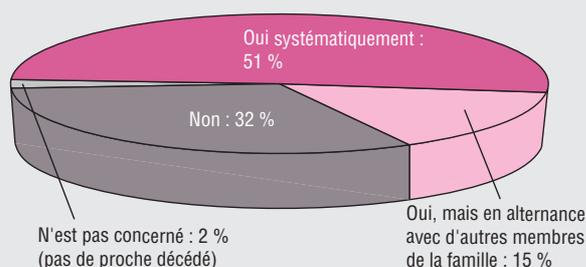
À l'évocation du mot « Toussaint », les écoliers retrouvent le sourire des vacances proches et leurs parents, l'air grave du recueillement en souvenir d'un proche. Le mot « Toussaint » est indissociable de celui de cimetière. Si l'on doit se rendre au moins une fois par an au cimetière, ce serait à la Toussaint comme le veut la tradition. Et cette tradition perdure : à partir de 40 ans, plus d'un Français sur deux se rend systématiquement au cimetière à cette date. Pourtant, l'éclatement et la recomposition des familles, la mobilité professionnelle, ou encore l'éloignement des cimetières des centres-villes,

ne facilitent pas cette démarche. Dans une société où le temps est compté, cet hommage aux morts prend la forme d'une symbolique toute particulière. Le cimetière n'est donc pas déserté, il existe encore une culture de la mémoire des morts.

La France est-elle pour autant fidèlement ancrée dans la tradition du souvenir des morts ? Oui, parce que manifestement, les cimetières ne manquent pas de visiteurs à la Toussaint (seuls 32 % des Français de plus de 40 ans ne s'y rendent jamais). Non, parce que ces pratiques ne sont pas homogènes sur tout le territoire. La différence est assez marquée entre l'Île-de-France et le reste du pays : seulement 39 % des Franciliens de plus de 40 ans se rendent au cimetière à la Toussaint. C'est

La visite traditionnelle de la Toussaint : une pratique majoritaire

% de réponses à la question : « Vous rendez-vous au cimetière où repose un proche à la Toussaint ? »



Champ : personnes de plus de 40 ans.
Source : Enquête CSNAF-CRÉDOC, 2005.

également dans cette région que l'on recense la plus grande proportion de non-croyants (32 % contre 15 % hors Île-de-France).

Pratique de la religion et visite au cimetière sont très liées

Religion et fréquentation des cimetières à la Toussaint sont intimement liées. Mais c'est surtout la pratique d'une religion qui s'avère déterminante. Être pratiquant, c'est inscrire dans ses obligations le devoir de rendre hommage à ses défunts. C'est pourquoi 62 % des pratiquants le font systématiquement à la Toussaint, contre 47 % des non-pratiquants et 37 % des non-croyants. C'est aussi pourquoi un tiers des personnes qui ne fréquentent pas un cimetière à la Toussaint déclarent qu'il n'est pas dans leur tradition d'agir ainsi. Ce n'est donc ni le manque de temps (moins de 4 % des réponses) ni le trop grand éloignement du cimetière familial (23 % des réponses, même en région parisienne) mais bien une conviction philosophique qui détourne certains Français du cimetière, en particulier pour 45 % des non-croyants.

Les profils-types qui s'opposent ici, entre ceux qui fréquentent le cimetière à la Toussaint et ceux qui ne le font pas, ressemblent à deux images d'Épinal. D'un côté, la visite rituelle d'automne est le fait d'une personne âgée, veuve, catholique pratiquante et de milieu modeste ; de l'autre, on trouve un Francilien, plus jeune (entre 40 et 50 ans), cadre supérieur avec de bons revenus et profondément athée : cohérent avec lui-même, il ne fréquente pas les cimetières et est un adepte de la crémation.

Si Bison Futé tremble à la perspective de la Toussaint, c'est bien parce que non seulement, les Français se rendent massivement dans les cimetières, mais également parce qu'ils sont susceptibles de parcourir de longues distances pour cela : en moyenne, 131 km aller et retour. Si l'on ne tient pas compte des personnes qui résident à proximité immédiate du cimetière visité, cette moyenne passe à 192 km. Les résidents de la région parisienne, terre d'accueil des exilés provinciaux, sont ceux qui effectuent les plus longs trajets : 439 km en moyenne. À l'opposé, les habitants du

Nord-Est semblent les moins éloignés de leurs racines (69 km parcourus). Cela explique aussi que les visites des cimetières sont plus systématiques à la Toussaint dans cette région.

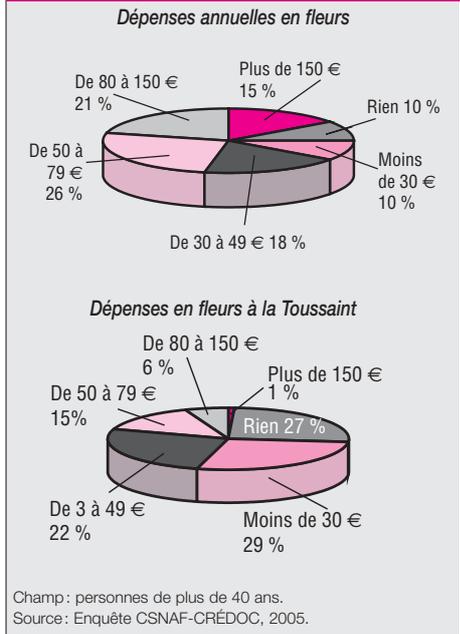
La Toussaint : une aubaine pour les fleuristes

Une fois au cimetière, 81 % des visiteurs de la Toussaint se recueillent ; 81 % également fleurissent le monument et 72 % l'entretiennent. Ces chiffres n'étonneront personne. En revanche, il est plus surprenant de relever que 52 % de ces visiteurs déclarent ne pas être en charge à titre personnel de la sépulture visitée. Et pourtant ils participent à l'entretien courant. Il y a donc une possession administrative, ou légale, de la sépulture et une possession affective pour laquelle l'entretien comme le fleurissement concourent à l'effort du souvenir du défunt.

À la Toussaint, les visiteurs du cimetière déclarent dépenser en moyenne 28€ en plantes et fleurs. Cette somme semble cohérente avec les estimations de l'Oniflor. En 2000, l'Office national évaluait la dépense moyenne à la Toussaint à 20€ pour les achats de chrysanthèmes, principaux végétaux achetés pour l'occasion.

Mais les dépenses de la Toussaint ne représentent qu'un tiers du budget annuel en plantes et fleurs pour le cimetière. En tout, les personnes ayant charge d'entretien d'un monument déclarent dépenser près de 84€

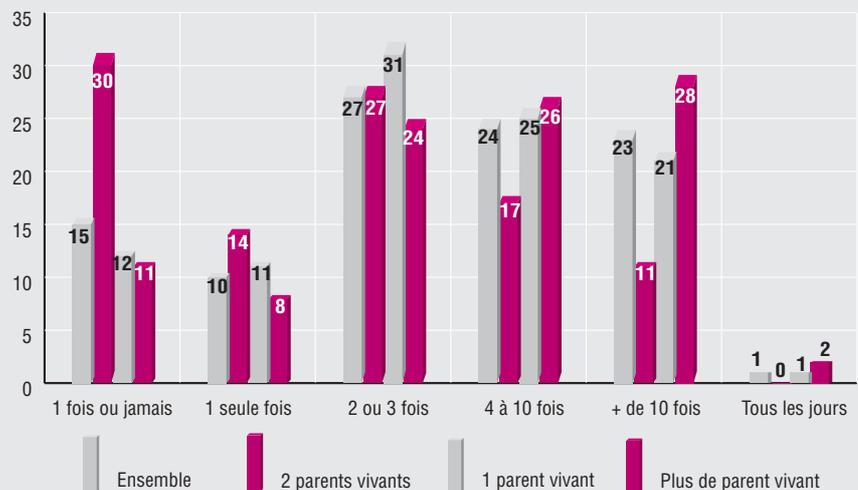
Un tiers des dépenses annuelles en plantes et fleurs se fait à la Toussaint



par an pour le fleurir. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à s'en occuper et dépensent plus que les hommes (87€ en moyenne, contre 79€). Contrairement à d'autres dépenses en rapport avec la mort, notamment les obsèques ou la marbrerie, le budget consacré aux fleurs ne dépend pas du niveau de revenus. Enfin, c'est entre 60 et 69 ans qu'on dépense le plus (102€), parce que les décès de parents sont fréquents dans cette classe d'âge et le fleurissement en général plus conséquent les premières années suivant les décès.

Les cimetières, pratiquement une visite par trimestre en moyenne

Nombre de visites annuelles en fonction du nombre de parents vivants, en %



À la Toussaint, mais également toute l'année

Si l'on dépense deux fois plus pour des achats de plantes et de fleurs en dehors de la Toussaint, c'est bien que les cimetières sont fréquentés toute l'année. Dans certains cas, il s'agit de visites à date fixe, à l'anniversaire du décès (20 % des cas) ou de la naissance (17 %), le dimanche des Rameaux (7 %) ou encore à la fête des pères ou des mères (3 %). Mais, en dehors de la Toussaint, les visites ne sont en général pas planifiées à date fixe.

Le nombre de visites annuelles au cimetière est en étroite relation avec la

perte de ses parents. Il reste qu'en moyenne, les Français de 40 ans et plus se rendent entre trois et quatre fois par an au cimetière (Toussaint comprise). Seuls 15 % déclarent y aller moins d'une fois par an, voire jamais. À l'opposé, plus de 280 000 Français âgés de 40 ans ou plus le fréquentent tous les jours, des personnes veuves pour l'essentiel.

Ces chiffres, assez élevés, sont pourtant en baisse comme cela avait été observé dans de précédentes études qui montraient une désaffection vis-à-vis du cimetière. Cette désaffection concerne nettement plus les cimetières de la région parisienne que ceux de province.

Cimetière des villes, cimetières des champs : une vision différente

En Île-de-France, le cimetière est perçu comme anonyme, surpeuplé et difficilement accessible. De plus, si les convictions morales des Franciliens se prêtent peu à la défense du cimetière, en province, c'est l'inverse. Les problèmes de surpopulation y sont moins importants, les cimetières plus accessibles c'est-à-dire moins exilés en périphérie, et la pratique religieuse plus courante. Y aurait-il la France du souvenir et le Paris de l'oubli? Non, juste une approche différente du souvenir. Une vie sociale plus contrainte, une

Les nouvelles attentes : crémation et contrat d'obsèques

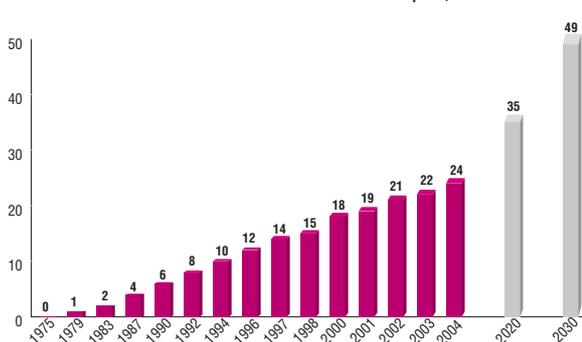
Si la mort reste un sujet encore tabou, si la vision — et l'esthétique — du cimetière se déforme relativement peu dans le temps et si le cérémonial des obsèques se modifie peu, deux évolutions majeures touchent néanmoins la filière funéraire : la poussée de la crémation et le développement des contrats obsèques.

La crémation : 50 % des obsèques en 2030

En trente ans, le taux de crémation est passé de 0 à 24 %. Cette croissance devrait se poursuivre pour atteindre près de 50 % au-delà de 2030. En effet, le désir de crémation est plus marqué chez les 50-69 ans (49 %) et chez les 40-49 ans (54 %) que chez les plus de 70 ans (35 %). La progression de la crémation s'explique d'abord par une évolution des mentalités et un rejet de plus en plus fréquent de la tradition. De plus, les concessions se font rares dans les cimetières surpeuplés, notamment en ville où surgissent des cimetières « industriels » déshumanisés. Enfin, la perte de racines géographiques des familles pose la question « où inhumer ? », à laquelle la crémation peut apporter une solution.

Depuis trente ans, une progression constante de la crémation

Part de la crémation dans les obsèques, en %



* Estimations CRÉDOC.

Source : Association française d'information funéraire-ministère de l'Intérieur.

Phénomène d'abord très urbain, la crémation se développe aujourd'hui partout, y compris dans des régions à forte tradition catholique, notamment grâce au développement d'installations appropriées sur l'ensemble du territoire. Tous les milieux sont concernés, même si les catégories sociales aisées et les habitants des grandes villes le sont plus que les autres. Mais le facteur le plus discriminant est la pratique d'une religion. Les pratiquants ne sont que 34 % à souhaiter une crémation contre 51 % des non-pratiquants et 72 % des non-croyants.

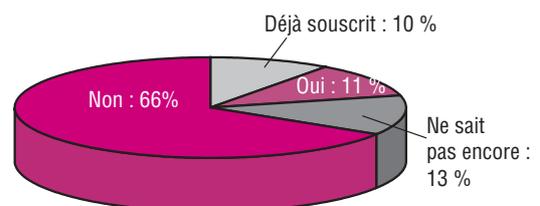
Quant au devenir des cendres, les souhaits s'orientent davantage vers une dispersion (60 %) que vers la conservation dans une urne (40 %). La dispersion domine parce qu'elle incarne la notion de liberté, très associée à la crémation. Inversement, la conservation dans une urne pose souvent le problème de « où conserver », un choix souvent délicat auquel le cimetière actuel n'apporte qu'une solution imparfaite.

Les contrats obsèques : alléger les difficultés matérielles

Selon la Fédération française des sociétés d'assurance, cette activité enregistre une croissance annuelle de l'ordre de 25 %. Elle représentait à la fin de l'année 2003 un encours de 3,4 milliards d'euros de capitaux garantis en cas de décès pour environ 1,1 million de contrats en cours.

Les contrats d'obsèques : un marché encore balbutiant

Réponses à la question : « Pensez-vous souscrire un contrat obsèques ? »



Source : Enquête CSNAF-CRÉDOC, 2005.

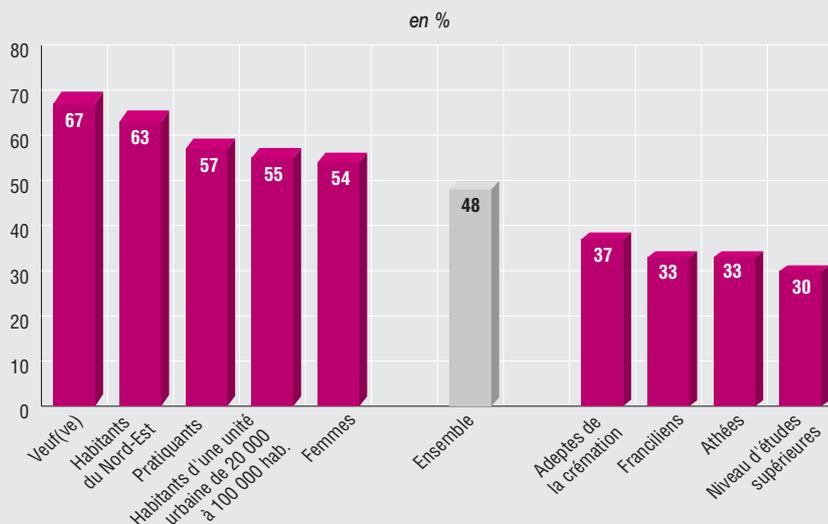
Selon l'enquête du CRÉDOC, 10 % des Français de 40 ans et plus ont déjà signé un contrat de prévoyance obsèques et 11 % songeraient à le faire.

C'est parce que l'on se sent isolé ou que l'on souhaite alléger les difficultés matérielles des survivants que l'on contracte généralement un contrat obsèques. La souscription intervient quasi systématiquement au-delà de 60 ans, souvent après une longue période de réflexion et de maturation.

Il existe différents types de contrats, incluant ou non une prestation définie d'obsèques, pouvant être souscrits auprès des opérateurs de pompes funèbres comme auprès d'institutions de bancassurance. Pour les contrats déjà souscrits, ces derniers détiennent 68 % de parts de marché. Mais on peut estimer que dans les années à venir, le marché de la prévoyance obsèques va se déformer au profit des contrats avec prestations d'obsèques réelles, des formules que les Français se verraient plus naturellement souscrire auprès des professionnels du funéraire (52 %), contrairement à ce qui s'est vu jusqu'à présent.

Visites nombreuses au cimetière : l'influence du veuvage et de la pratique religieuse

Profils sur-représentés et sous-représentés chez les personnes visitant un cimetière plus de trois fois par an



Champ : personnes de plus de 40 ans.
Source : Enquête CSNAF-CRÉDOC, 2005.

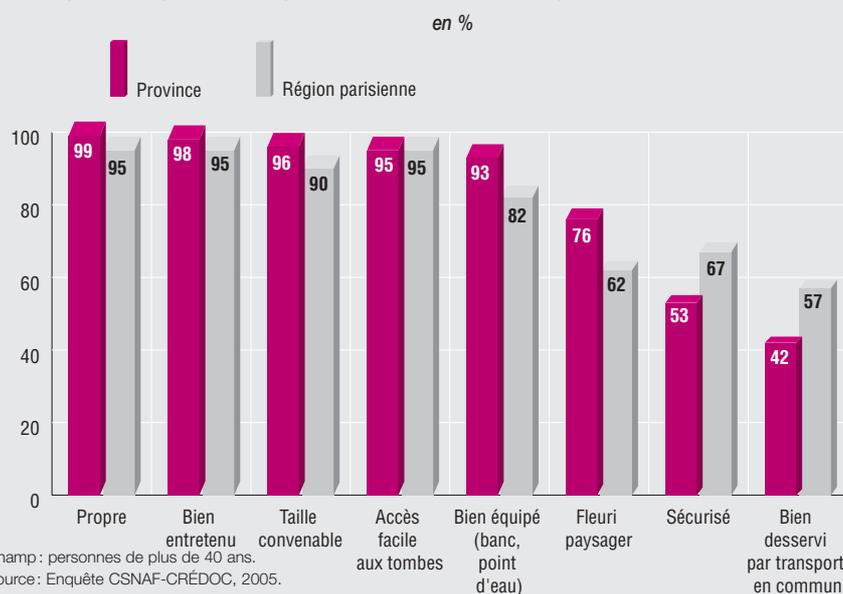
population plus jeune en moyenne en Île-de-France et donc moins encline à la tradition expliquent cette tendance à l'évolution matérielle du souvenir. La mémoire des défunts ne passe plus obligatoirement par le cimetière.

Les Franciliens, d'ailleurs, sont ceux qui se reposent le plus sur d'autres membres de la famille, ou encore sur des entreprises, pour procéder à l'entretien des sépultures. Seulement 36 % s'en chargent eux-mêmes contre 57 % ailleurs. Et s'ils se satisfont autant que les autres de la qualité de l'entretien des sépultures, les opinions portées sur les cimetières, bien qu'excellentes, sont toujours

légèrement en retrait de celles exprimées en province, sauf en ce qui concerne la sécurité des cimetières et leur desserte par les transports en commun. Jugé plus sévèrement par les Franciliens que par l'ensemble des Français, le cimetière semble encore remplir sa fonction en 2005. De même, le jour des défunts mobilise toujours autant des Français attachés à l'entretien du souvenir. Le rituel de la visite n'est ni une corvée ni un devoir, mais presque un plaisir, un don de soi. Ceux qui ne partagent pas cette philosophie désertent ces lieux et communient autrement avec leurs défunts. ■

Des cimetières jugés de manière satisfaisante

Réponse à la question : « Que pensez-vous du cimetière dans lequel est située cette tombe ? Il est... »



Champ : personnes de plus de 40 ans.
Source : Enquête CSNAF-CRÉDOC, 2005.

Pour en savoir plus

● Les données présentées sont principalement issues d'une enquête réalisée par le CRÉDOC au printemps 2005 auprès de 1 000 Français âgés de 40 ans et plus (méthode des quotas) pour le compte de la Chambre syndicale nationale des arts funéraires (CSNAF). D'autres éléments proviennent soit de précédentes études qualitatives, soit d'une enquête quantitative réalisée en 2003 auprès de 257 municipalités, études toujours réalisées par le CRÉDOC pour le compte de la CSNAF.

● Des synthèses de l'ensemble des études réalisées par le CRÉDOC pour le compte de la Chambre nationale syndicale des arts funéraires sont disponibles auprès de : Anne Tourres, tél. : 01 56 26 52 11 anne.tourres@franceconventions.com ou de l'agence Le dragon vert : virginietaverne@free.fr

● « La montée de la Crémation : une nouvelle représentation de la mort », Jean-Pierre Loisel, *Consommation et modes de vie*, CRÉDOC n° 162, mars 2003.

● « Le cimetière remplit-il encore sa fonction ? », Franck Lehuédé, Jean-Pierre Loisel, *Consommation et modes de vie*, CRÉDOC n° 169, octobre 2003.

CRÉDOC Consommation et Modes de Vie

● Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

● Directeur de la publication : Robert Rochefort

● Rédacteur en chef : Yvon Rendu

● Relations publiques : Brigitte Ezvan
Tél. : 01 40 77 85 01
relat-presse@credoc.fr

● Diffusion par abonnement uniquement
30,49 euros par an
Environ 10 numéros

● 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

● Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC

● www.credoc.fr